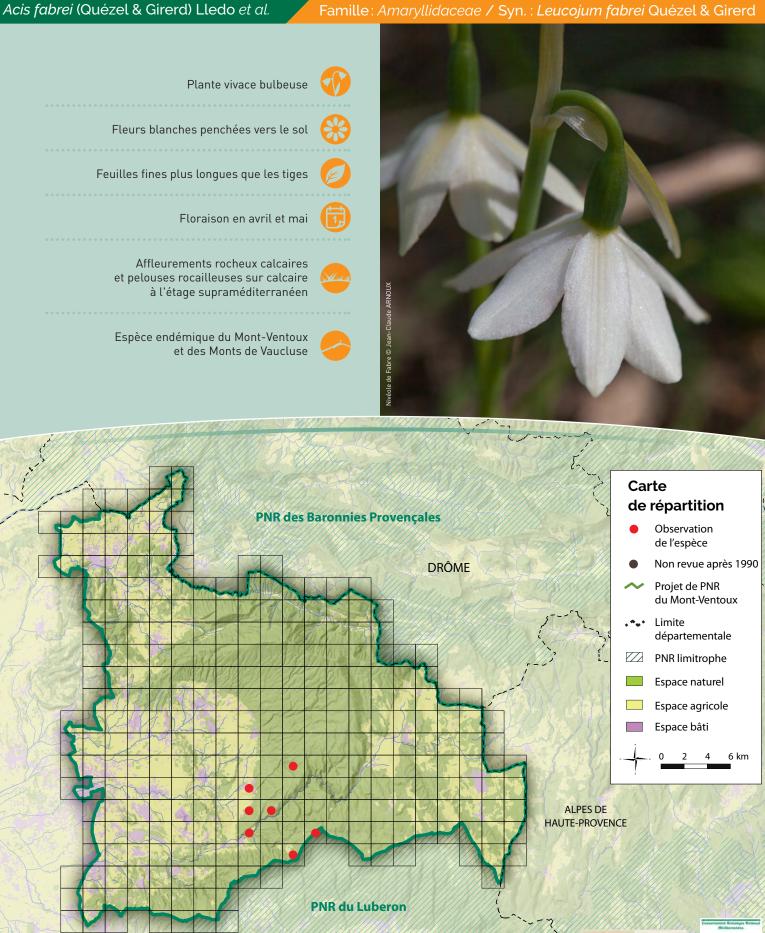
Nivéole de Fabre

Observatoire de la Biodiversité du Mont-Ventoux

Syndicat Mixte d'Amenagement et d'Equipement du Mont-Ventoux // Réalisation cartographique CBNMed Sources: BD ALTI® 75 m - BD CARTHAGE® ©IGN / OCSQL - CRIGE PACA 2006 / Données SILENE FLORE - 12/2016





Les fleurs sont blanches, pendantes et montrant 6 ténales

© Jean-Paul ROGER

▶ Éléments d'identification :

La Nivéole de Fabre est une plante herbacée bulbeuse, d'environ 10-15 cm de haut, montrant des tiges florales dressées et creuses.

Les feuilles sont linéaires, insérées au niveau du bulbe, très fines (1 mm), semi-cylindriques, nettement plus longues que la tige florale.

Les fleurs sont blanches, pendantes, généralement solitaires au sommet de la tige, montrant 6 tépales : 3 internes et 3 externes.

Les fruits sont formés d'une capsule renflée à trois loges, de la forme d'une petite olive. Les graines sont noires et lisses de 2-3 mm.

Confusions possibles :

Il s'agit avant tout d'une espèce très discrète qui passe facilement inaperçue du fait de sa petite taille et de sa floraison précoce et fugace qui ne dure parfois qu'une semaine. En l'absence de fleurs, c'est un véritable défi que de la repérer au milieu des herbes en pleine croissance. Il n'existe, dans le Vaucluse, aucun risque de confusion. Le Perce-neige (*Galanthus nivalis*) pourrait potentiellement induire en erreur mais il est absent du département et se développe dans des conditions beaucoup plus fraîches et montagnardes.



-BIOLOGIE

Habitats de l'espèce :

La Nivéole de Fabre est une espèce de pleine lumière, tolérant la mi-ombre. Elle se développe, sous un climat de type méditerranéen toujours sur des substrats calcaires francs, dans divers milieux liés aux affleurements rocheux: petites vires, fentes de rochers et pelouses rocailleuses hébergeant des poches d'accumulation d'argiles.

Comportement:

C'est une espèce vivace bulbeuse (géophyte) extrêmement stable dans ses stations. Les feuilles se développent juste après les premières pluies d'automne jusqu'au printemps, avant la floraison. La floraison est courte et les fruits deviennent mûrs entre 6 et 8 semaines plus tard. Les graines tombent à proximité immédiate des pieds adultes mais peuvent être secondairement dispersées par les fourmis sur de courtes distances. L'espèce possède également une capacité de reproduction végétative par division des bulbes. Une importante banque de graines et de bulbes semble pouvoir persister dans le sol, attendant les conditions idéales pour leur développement : ouverture du milieu, légère perturbation. Cela se traduit par de fortes fluctuations du nombre d'individus visibles selon les années dans les populations.



Elle se développe toujours sur des substrats calcaires francs, dans divers milieux liés aux affleurements rocheux.

© Virgile NOBLE

- AIRE DE RÉPARTITION

Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

La Nivéole de Fabre est aujourd'hui considérée comme une espèce strictement endémique du Mont-Ventoux et des Monts de Vaucluse. Longtemps assimilée à la Nivéole de Nice (*Acis nicaeensis* (Ardoino) Lledo *et al.*), présente uniquement sur les reliefs littoraux des Alpes maritimes, la Nivéole de Fabre n'a été décrite qu'en 1990. Les différences morphologiques entre ces deux espèces sœurs sont infimes et plusieurs études génétiques approfondies ont mis en évidence une indéniable origine commune mais également un début de différenciation.



Altitude :

300 - 760 m

Phénologie :



Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

Découverte en 1882 à Villes-sur-Auzon, cette espèce est restée longtemps méconnue jusqu'à sa redécouverte en 1976, d'abord sans localisation précise, puis définitivement en 1985. Depuis, les prospections ont permis de recenser cinq principaux ensembles de stations, tous situés dans les limites du projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux. Sur le Mont-Ventoux, l'espèce se trouve sur le piémont sud-est entre le village de Villes-sur-Auzon (combe de l'Ermitage) et le ravin de la Célestine, en passant par le Grand Défens et la Célestine. Dans les Gorges de la Nesque, une station existe sous le village de Méthamis, à l'entrée des Gorges. Enfin, elle est présente sur la partie sommitale des Monts de Vaucluse, sur la commune de Lioux, entre le col de la Ligne et le pas du Viguier, le long de la piste des Indochinois où les populations débordent sur le territoire du Parc Naturel Régional du Luberon. Des recherches approfondies sur l'ensemble de son aire de répartition devraient révéler de nouvelles populations.



Les feuilles sont linéaires, insérées au niveau du bulbe et nettement plus longues que la tige florale.

© Florence NIEL

Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

Les populations semblent très stables sur le long terme. L'espèce a ainsi été retrouvée en 2013 dans le secteur précis de sa première observation, il y a maintenant plus de 100 ans. Un bilan stationnel réalisé à 10 ans d'intervalle par le Conservatoire botanique national méditerranéen (2003 et 2013) montre que toutes les populations se maintiennent. Il met également en évidence de grandes différences démographiques qui ne peuvent toutefois être interprétées compte tenu des fortes fluctuations annuelles dans l'expression du nombre d'individus.





Les fruits sont formés d'une capsule de la forme d'une petite olive. © Anthony ROUX

Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

En complément du suivi décennal réalisé ces dernières années par le Conservatoire botanique national méditerranéen, le SMAEMV réalise un suivi informel des stations dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 des Gorges de la Nesque. L'espèce a été bien étudiée par l'université d'Aix-Marseille qui l'a prise comme modèle d'étude dans deux thèses universitaires. L'espèce est également suivie par l'Office National des Forêts dans le cadre de la réalisation des Plans d'Aménagements Forestiers.



Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Habitats-Faune-Flore	-	Europe	Non évaluée	NE
Convention de Berne	-	France	Vulnérable	٧U
Protection nationale	-	Région	Vulnérable	VU
Protection régionale (PACA)	Espèce protégée	Sources : UICN, lis	stes rouges	
Autre(s) statut(s) en PACA				
Espèce déterminante ZNIEFF				

Facteurs de régression :

Plusieurs stations de Nivéole de Fabre sont situées non loin d'axes de communication et sont ainsi soumises, ou potentiellement soumises, à des perturbations dues aux travaux d'entretien de voirie ou de débroussaillement (D942 à Villes-sur-Auzon). Si l'ouverture régulière du milieu peut lui être en définitive favorable, l'abandon sur place des rémanents de coupe peut à terme provoquer une eutrophisation du substrat qui lui serait néfaste. Toujours à Villes-sur-Auzon, une partie des populations de la Célestine est située dans un reboisement de pins noirs d'Autriche. La régression est significative avec la fermeture du milieu. Dans les gorges de la Nesque (Méthamis) la population semble stable et loin de toute menace. Enfin, sur les crêtes des Monts de Vaucluse, le long de la piste des Indochinois, la présence de pastoralisme doit faire l'objet d'une attention particulière.



La station de la Célestine où l'évolution du boisement artificiel de pins noirs doit être surveillée. © Anthony ROUX

Mesures de conservation :

La conservation de la Nivéole de Fabre passe avant tout par la sensibilisation de sa présence auprès des acteurs du territoire. Le faible nombre de stations et la capacité de persistance de l'espèce sont un atout. Il n'y a pas lieu aujourd'hui de mettre en place des opérations de gestion sur ces habitats de présence, hormis peut-être pour la station de la Célestine où l'évolution du boisement artificiel de pins noirs doit être surveillée.

- LIENS & OUVRAGES À CONSULTER



Pour en savoir plus

- 💲 http://flore.silene.eu/
- \$\text{https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/610607}

Bibliographie

DIADEMA K., 2006 – Apport de la phylogéographie, de la dynamique et de la structure des populations pour la conservation de végétaux endémiques méditerranéens. Thèse Doc. État. Univ. Paul Cézanne, Aix-Marseille III. Aix-en-Provence. 1-215 + Annexes.

DIADEMA K., MÉDAIL F., CASTAGNÉ H., AFFRE L., ROUX J.-P. & BRETAGNOLLE F., 2007 – Écologie, distribution et morphologie comparées des nivéoles de Nice (Acis nicaeensis) et de Fabre (Acis fabrei), Alliaceae endémiques des Alpes maritimes et de la Nesque (Vaucluse). Acta Bot. Gallica 154 (4): 619-634.

GIRERD B., 1990 – Une espèce nouvellement décrite, endémique du mont Ventoux, dédiée à J.H. Fabre, Leucojum fabrei Quézel & Girerd. Bull. Soc. Ét. Sci. Nat. Vaucluse (année 1991) : 13-21.

LLEDÓ D., DAVIS A., CRESPO M., CHASE M. & FAY M., 2004 – Phylogenetic analysis of Leucojum and Galanthus (Amaryllidaceae) based on plastid matK and nuclear ribosomal spacer (ITS) DNA sequences and morphology. Plant. Syst. Evol.246 (3-4): 223-243.

POUGET, M., 2014 - Comment préserver l'héritage évolutif singulier des végétaux endémiques méditerranéens ? Thèse de doctorat. Aix-Marseille Université.

QUÉZEL P. & GIRERD B., 1990 – Leucojum fabrei, espèce nouvelle du flanc sud du mont Ventoux (Vaucluse). Bull. Soc. Bot. France 137 Let. bot. (1): 77-81.

DOMINGUEZ M., TERRACOL J. & al., 2002 - Aménagement de la forêt communale de Blauvac. ONF.

DU LAC J. & al., 2005 - Aménagement de la forêt communale de Villes-sur-Auzon. ONF.

TERRACOL J. & al., 2002 - Aménagement de la forêt communale de Méthamis. ONF.



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux 830, av. du Mont-Ventoux 84200 Carpentras

C 04 90 63 22 74

☐ accueil@smaemv.fr
☐ smaemv.fr





Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles 34, av. Gambetta

C 04 94 16 61 40 ☑ siege@cbnmed.fr

cbnmed.fr

83400 Hyères

Rédaction:

Virgile NOBLE / CBNMed

Relecture:

Catherine CHAMBIGE / CBNMed, Anthony ROUX / SMAEMV

Cartographie:

Guilhem DEBARROS / CBNMed

Création graphique:

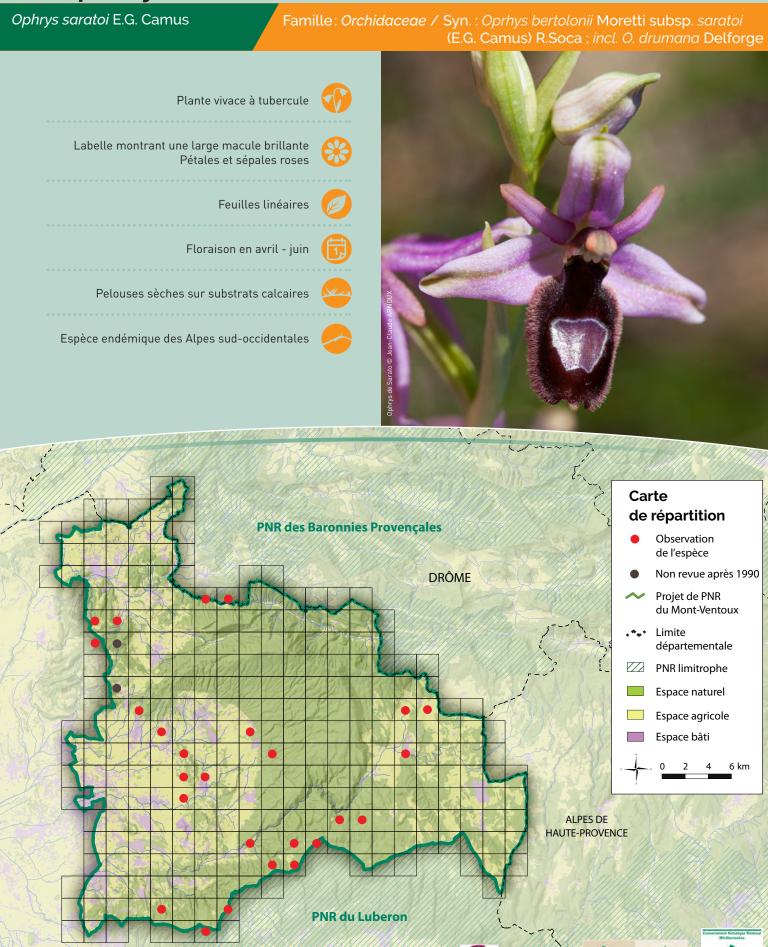
Anthony ROUX / SMAEMV, d'après une mise en page de Sébastien GARCIA / LPO PACA

Réalisation SMAEMV, 2016

Ophrys de Sarato

Observatoire de la Biodiversité du Mont-Ventoux

Syndicat Mixte d'Amenagement et d'Equipement du Mont-Ventoux // Réalisation cartographique CBNMP Sources: BD ALTI® 75 m - BD CARTHAGE® ©IGN / OCSQL - CRIGE PACA 2006 / Données SILENE FLORE - 12/2016





Éléments d'identification :

C'est une petite plante herbacée vivace, d'environ 15-25 cm, dressée, élancée. Les feuilles sont vert clair, les basales ovales et réunies en rosette.

Les fleurs, peu nombreuses, forment une inflorescence en épi simple. Elles sont constituées de sépales roses montrant une nervure médiane nette, de pétales également roses et d'un labelle plan de 9-12 mm de long de couleur sombre, montrant, à la face supérieure une macule bleuâtre ou rougeâtre brillante.

Les fruits sont des capsules.



Les fleurs montrent cinq pétales blanchâtres lavés de violet sombre.

© Jean-Claude ARNOUX

Confusions possibles :

L'Ophrys de Sarato se confond très facilement avec l'Ophrys de Bertoloni (Ophrys bertolonii Moretti) qui montre un labelle plus grand (13-18 mm), et un port plus trapu. Ce dernier est toutefois inconnu dans les limites du projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux.



-BIOLOGIF

Habitats de l'espèce :

C'est une plante pionnière de pleine lumière qui affectionne les substrats basiques (calcaires, argiles ou marnes) et qui s'observe surtout dans divers types de pelouses sèches de basse à moyenne altitude, parfois en lisière.



Elle affectionne les substrats basiques et s'observe surtout dans divers types de pelouses sèches de basse à moyenne altitude, parfois en lisière. © Jean-Claude ARNOUX

Comportement:

C'est une espèce vivace à tubercule (géophyte) qui montre un caractère pionnier certain, colonisant les pelouses sèches mais disparaissant rapidement avec l'évolution de la végétation. Les orchidées du genre *Ophrys* possèdent une forte capacité de dispersion (graines minuscules) et de persistance sous terre à l'état végétatif. La reproduction sexuée implique la présence de pollinisateurs spécifiques (ici l'abeille Chalicodoma albonotata Radoszkowski, 1886) qui, confondant le labelle avec leurs congénères, transmettent le pollen d'un individu à l'autre en tentant de s'accoupler.



AIRE DE RÉPARTITION

Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

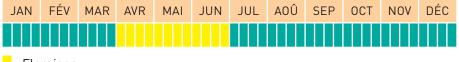
L'Ophrys de Sarato est une espèce du revers occidental de la chaîne des Alpes, endémique du sud-est de la France, dont l'aire est centrée sur les Préalpes delphino-provençales et s'étend aux marges orientales du Massif central et à la Provence. Sa limite orientale vers les Alpes-Maritimes est confuse du fait de potentielles introgressions avec l'Ophrys bertolonii qui abonde dans ce secteur. Dans le Vaucluse, l'espèce s'observe dans une grande partie du département.



Altitude :

200 - 850 m

Phénologie:



Floraison

▶ Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

Cette orchidée est relativement commune dans les limites du projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux mais en populations dispersées dans le bassin de Carpentras (Mormoiron, Caromb, Le Barroux) et sur les piémonts des massifs calcaires (Monts de Vaucluse, Dentelles de Montmirail, pieds du Ventoux).



Les feuilles sont vert clair, les basales ovales et réunies en rosette.

© Jean-Claude ARNOUX

Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

Les populations ne montrent pas d'évolution défavorable et semblent même en expansion, du moins ces dernières décennies.







AUGMENTATION

Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

Il n'existe pas de suivi spécifique sur cette espèce dans les limites du projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux.

- CONSERVATION



Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Habitats-Faune-Flore	-	Europe	Non évaluée	NE
Convention de Berne	-	France	Non évaluée	NE
Protection nationale	Annexe 1 (Ophrys bertolonii LMoretti s.1.)	Région	Préoccupation mineure	LC
Protection régionale (PACA)	Espèce protégée	Sources: UICN, listes rouges		
Autro(s) statut(s) on PACA				

Autre(s) statut(s) en PACA

Règlement communautaire CITES (Annexe B)



© Jean-Claude ARNOUX

C'est une espèce pionnière et dynamique qui ne semble pas activement menacée sur le territoire. Les facteurs pouvant lui nuire sont bien entendu la destruction directe de ses biotopes mais son statut de protection limite ce phénomène. Elle peut également naturellement régresser avec l'évolution naturelle de la végétation et le développement des espèces ligneuses. Ce phénomène n'est cependant pas assez généralisé pour être inquiétant.

Mesures de conservation :

Aucune mesure concrète de gestion n'est actuellement à mettre en œuvre pour assurer la conservation de l'Ophrys de Sarato.



- LIENS & OUVRAGES À CONSULTER

Pour en savoir plus

- \$\tag{\text{http://flore.silene.eu/}}
- \$\text{https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/110704}
- \$\tag{\frac{1}{2}} \text{ http://www.orchisauvage.fr}



MARTIN R. & LANDRU G. 2007. Orchidées du mont Ventoux. Éditions du Toulourenc. 199 p.

MARTIN R. & GUENDE G. 2014. Etude cartographique des orchidées de Vaucluse. ISBN 978-2-9545244-5-0. Accessible ici: http://www.youscribe.com/catalogue/documents/savoirs/science-de-la-nature/orchidees-de-vaucluse-2539698



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux 830, av. du Mont-Ventoux 84200 Carpentras

C 04 90 63 22 74 ☑ accueil@smaemv.fr **S** smaemv.fr



Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles

34, av. Gambetta 83400 Hyères

\$ 04 94 16 61 40 ☑ siege@cbnmed.fr

cbnmed.fr

Rédaction:

Virgile NOBLE / CBNMed

Relecture:

Catherine CHAMBIGE / CBNMed, Anthony ROUX / SMAEMV

Cartographie:

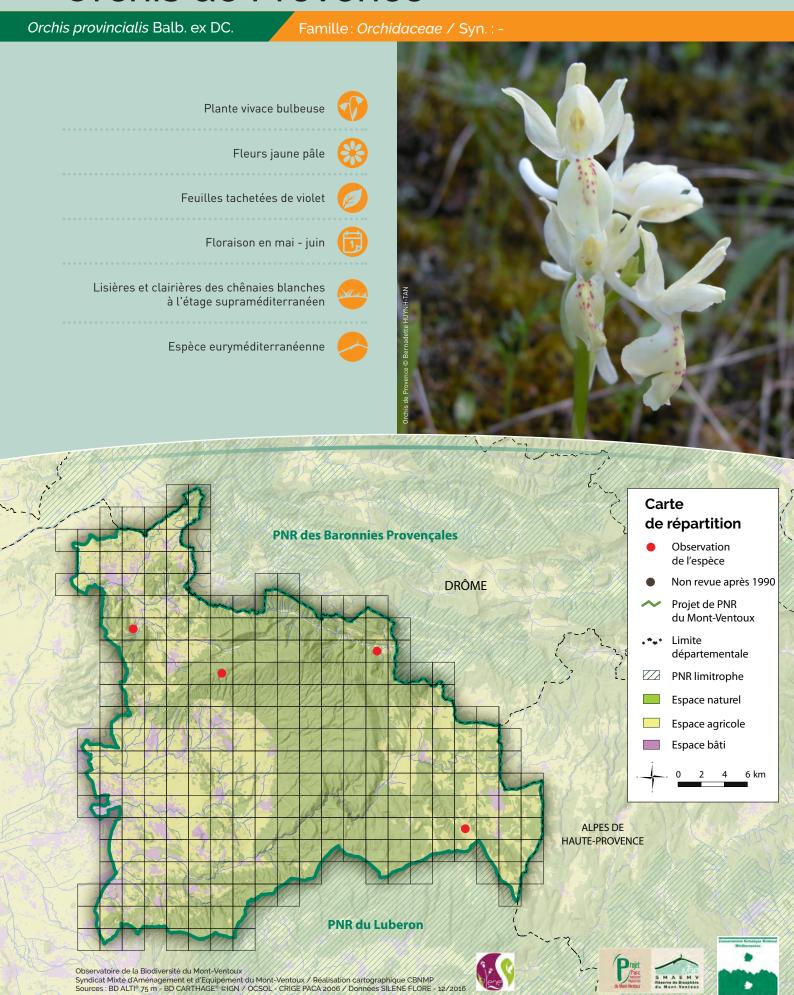
Guilhem DEBARROS / CBNMed

Création graphique:

Anthony ROUX / SMAEMV, d'après une mise en page de Sébastien GARCIA / LPO PACA

Réalisation SMAEMV, 2016

Orchis de Provence





Les fleurs sont jaune pâle avec le labelle légèrement ponctué de rouge. © Jean-Claude ARNOUX

Éléments d'identification :

Plante herbacée bulbeuse, grêle, d'environ 10-30 cm de haut montrant des tiges florales rondes dressées.

Les feuilles sont allongées, la plupart regroupées en rosette à la base des tiges, d'un vert sombre et montrant généralement des tâches (macules) violettes caractéristiques.

Les fleurs sont jaune pâle, peu nombreuses et regroupées en une inflorescence lâche. L'éperon est bien développé et le labelle légèrement ponctué de rouge, fortement plié et genouillé.

Les fruits sont des capsules.

Confusions possibles :

Le risque de confusion avec une autre orchidée est faible dans le département. Seul l'Orchis pâle (*Orchis pallens* L.) pourrait, de loin, prêter à confusion avec des fleurs également jaune clair mais l'examen des feuilles, qui sont larges et uniformément vertes, permet de le distinguer sans difficulté.



-BIOLOGIE

Habitats de l'espèce :

L'Orchis de Provence est une espèce de pleine lumière tolérant la mi-ombre. Elle se développe toujours sur des substrats neutres à acides (sables ocreux ou argiles de décalcification), dans des milieux frais, en situation de lisière des taillis de chêne pubescent, plus rarement dans des pelouses.

Comportement :

C'est une espèce vivace à tubercule (géophyte) dont la biologie et les exigences écologiques restent mal connues, en particulier dans le Vaucluse. Comme toutes les espèces d'orchidées, la capacité de dispersion des graines sur de longues distances est grande et l'espèce dispose ainsi d'une capacité de colonisation à partir de ses principaux foyers de populations. Dans le Vaucluse, les populations sont dispersées et en effectifs réduits.



Elle se développe toujours sur des substrats neutres à acides, dans des milieux frais. © Jean-Claude ARNOUX

- AIRE DE RÉPARTITION

Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale):

L'Orchis de Provence présente une grande aire de répartition centrée sur le bassin méditerranéen. Il est présent dans le sud de l'Europe, de la péninsule Ibérique jusqu'aux Balkans et à la Crimée. En Asie occidentale, il se localise à l'est et au nord de la Turquie, et il se rencontre encore en Afrique du nord (Algérie et Tunisie). En France, surtout présent sur les reliefs du pourtour méditerranéen, il remonte de façon sporadique par les vallées du Rhône et de la Saône, jusqu'au sud du Jura. Beaucoup plus rare vers l'ouest: Pyrénées centrales (Ariège), Quercy (Lot et sud de la Corrèze) et le Rouerque (Aveyron).



Altitude :

400 - 1 000 m

Phénologie:



▶ Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

Découverte seulement en 1936 dans le Vaucluse (Grand Luberon), l'Orchis de Provence y reste rare et disséminé : Luberon, bassin d'Apt, plateau d'Albion, Mont-Ventoux et Dentelles de Montmirail. Quatre stations sont actuellement connues dans les limites du projet de Parc naturel régional du Mont-Ventoux.



Les feuilles sont d'un vert sombre et montrent généralement des tâches violettes caractéristiques. © Jean-Claude ARNOUX

Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

La dynamique des quelques stations de l'Orchis de Provence reste actuellement inconnue dans le Vaucluse. Les rares stations apparaissent disséminées sur le territoire et montrent des effectifs réduits. On est certainement ici en marge des conditions climatiques optimales pour le développement de cette espèce.



Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

Il n'existe pas de suivi spécifique sur cette espèce dans les limites du projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux.

- CONSERVATION -



> Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Habitats-Faune-Flore	-	Europe	Non évaluée	NE
Convention de Berne	Annexe 1	France	Préoccupation mineure	LC
Protection nationale	Annexe 1	Région	Préoccupation mineure	LC
Protection régionale (PACA)	-	Sources: UICN, listes rouges		
Autre(s) statut(s) en PACA				

Règlement communautaire CITES (Annexe B)



© Jean-Claude ARNOUX

Sur le territoire, les milieux dans lesquels se développe l'Orchis de Provence ne sont pas soumis à des pressions significatives qui pourraient constituer des menaces.

Mesures de conservation :

Aucune mesure concrète de gestion n'est actuellement à mettre en œuvre pour assurer la conservation de l'Orchis de Provence.



- LIENS & OUVRAGES À CONSULTER

Pour en savoir plus

- \$\tag{\flore.silene.eu/}
- \$\text{https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/110961}
- \$\tag{\text{http://www.orchisauvage.fr}}
- \$\tag{http://www.fcbn.fr/sites/fcbn.fr/files/ressource_telechargeable/121211_fiche_definitive_orchis_provincialis.pdf}
- 💲 http://sfo.rhonealpes.free.fr/article/Les_orchidees_du_TOULOURENC.pdf

Bibliographie

MARTIN R. & LANDRU G. 2007. Orchidées du mont Ventoux. Éditions du Toulourenc.199 p.

MARTIN R. & GUENDE G. 2014. Etude cartographique des orchidées de Vaucluse. ISBN 978-2-9545244-5-0. Accessible ici: http://www.youscribe.com/catalogue/documents/savoirs/science-de-la-nature/orchidees-de-vaucluse-2539698



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux 830, av. du Mont-Ventoux 84200 Carpentras

८ 04 90 63 22 74 ☑ accueil@smaemv.fr

smaemv.fr



Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles

34, av. Gambetta 83400 Hyères

\$ 04 94 16 61 40 ☑ siege@cbnmed.fr

cbnmed.fr

Rédaction:

Virgile NOBLE / CBNMed

Relecture:

Catherine CHAMBIGE / CBNMed, Anthony ROUX / SMAEMV

Cartographie:

Guilhem DEBARROS / CBNMed

Création graphique:

Anthony ROUX / SMAEMV, d'après une mise en page de Sébastien GARCIA / LPO PACA

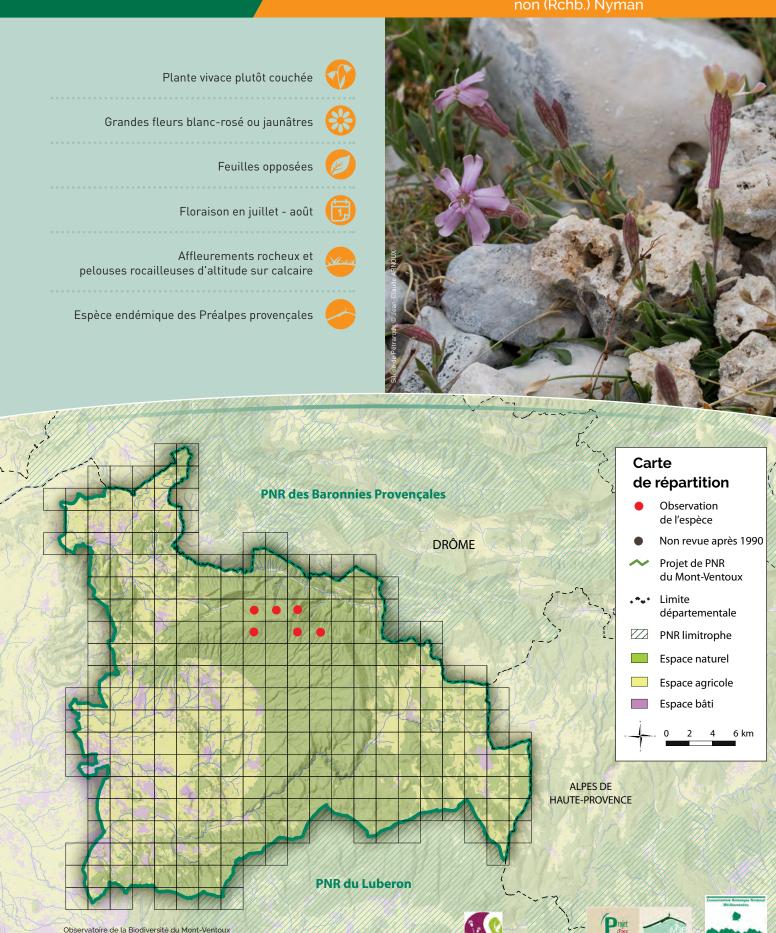
Réalisation SMAEMV, 2016

Silène de Pétrarque

Syndicat Mixte d'Amenagement et d'Equipement du Mont-Ventoux // Réalisation cartographique CBNMP Sources: BD ALTI® 75 m - BD CARTHAGE® ©IGN / OCSQL - CRIGE PACA 2006 / Données SILENE FLORE - 12/2016

Silene petrarchae Ferrarini & Cecchi

Famille: Caryophyllaceae / Syn.: Silene vallesia L. subsp. graminea auct., non (Rchb.) Nyman



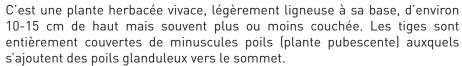
- IDENTIFICATION

Éléments d'identification :



Les fleurs sont plutôt grandes, dressées, constituées d'un long calice et montrant à son extrémité 5 pétales blanc-rosé ou jaune verdâtre.

© Mathias PIRES



Les feuilles sont d'un vert assez sombre, plutôt étroites, également pubescentes, disposées de manière opposée sur les tiges.

Les fleurs, souvent isolées (parfois par 2-3), sont plutôt grandes, dressées, constituées d'un long calice de près de 3 cm et montrant à son extrémité 5 pétales blanc-rosé ou jaune verdâtre, avec parfois une teinte rouge sur la partie externe. Les pétales s'enroulent sur eux-mêmes durant la nuit ou par mauvais temps.

Les fruits sont formés d'une capsule plutôt glabre.

Confusions possibles :

Le port de la plante et la taille des fleurs font que le risque de confusion reste faible. Deux autres espèces proches existent toutefois dans les milieux rocheux du sommet du Mont-Ventoux. Le Silène saxifrage (Silene saxifraga) forme, sur les parois rocheuses verticales, des touffes denses avec des feuilles linéaires et de nombreuses inflorescences visqueuses au sommet montrant des fleurs nettement plus petites. Dans les éboulis calcaires mouvants, le Silène couché (Silene vulgaris subsp. prostrata) est très reconnaissable à ses fleurs présentant des calices très enflés et ses feuilles d'une teinte légèrement bleuté (glaugue).



C'est une plante herbacée plus ou moins couchée dont les feuilles sont d'un vert assez sombre.

© Jean-Claude ARNOUX



- BIOLOGIE

Habitats de l'espèce :

Le Silène de Pétrarque est une espèce de pleine lumière qui se développe, à l'étage montagnard, dans des pelouses écorchées situées sur les petits replats des affleurements rocheux calcaires, principalement en situation de crête ou plus marginalement en lisière des pinèdes de pins à crochets. Elle se retrouve plus marginalement dans des éboulis calcaires en voie de fixation.

Comportement:

C'est une espèce vivace prostrée (hémicryptophyte) adaptée aux substrats rocheux. La biologie de l'espèce reste aujourd'hui mal connue. Elle est certainement pollinisée par des papillons diurnes ou nocturnes.



AIRE DE RÉPARTITION

Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

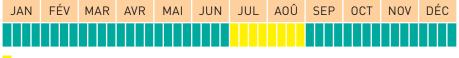
Le Silène de Pétrarque n'est aujourd'hui connu que de deux sommets des Alpes sud-occidentales : le Mont-Ventoux (Vaucluse) et la montagne de Chabre située à vol d'oiseau à une cinquantaine de kilomètres dans les Hautes-Alpes. Elle n'est donc pas strictement endémique du Ventoux mais la population des Hautes-Alpes est extrêmement réduite : quelques mètres carrés seulement. L'espèce a été observée une fois dans les Préalpes du Verdon. C'est donc une espèce particulièrement remarquable du massif montrant une aire de répartition globale très réduite.



Altitude :

1500 - 1900 m

Phénologie :



Floraison

Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

Le Silène de Pétrarque est présent de manière dispersée sur l'ensemble de la partie sommitale du Mont-Ventoux entre la Tête de la Grave et les rochers de Cachillan sur les communes de Bédoin, Brantes, Saint-Léger-du-Ventoux et Beaumont-du-Ventoux. Il est plus fréquent sur la crête aux environs immédiats du sommet et en versant nord sur les rochers de la combe de Fontfiole. Dans ces limites, des prospections intenses permettraient certainement de détecter encore de nouvelles populations.

Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

De récentes prospections ont montré que cette espèce est assez fréquente sur l'ensemble de la partie sommitale Ventoux et ont largement étendu le secteur où elle était historiquement connue. Les populations, situées dans des milieux qui n'évoluent pas significativement, semblent stables depuis le XIXème siècle.



Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

Il n'existe aucun suivi spécifique sur cette espèce sur le Mont-Ventoux. L'espèce est toutefois présente dans plusieurs placettes de suivis de la végétation mises en place par l'Office National des Forêts au sein de la Réserve Biologique Intégrale du Mont-Ventoux. Elle est également régulièrement observée par l'ONF dans le cadre d'une veille de terrain ou lors des descriptions d'aménagements forestiers, ainsi que par le SMAEMV dans le cadre du suivi de l'évolution des milieux ouverts du site Natura 2000 du Mont Ventoux (dispositif d'enclos-exclos).

- CONSERVATION -



Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Habitats-Faune-Flore	-	Europe	Non évaluée	NE
Convention de Berne	-	France	Vulnérable	VU
Protection nationale	-	Région	Vulnérable	VU
Protection régionale (PACA)	-	Sources: UICN, listes rouges		

Autre(s) statut(s) en PACA

Espèce déterminante ZNIEFF



© Jean-Claude ARNOUX



© Mathias PIRES

Les populations du Silène de Pétrarque ne montrent jamais de grands effectifs (souvent quelques dizaines d'individus au maximum). Elles sont en revanche nombreuses et ne semblent pour l'instant pas activement menacées. Situées dans des biotopes rocheux souvent peu accessibles, la forte fréquentation de la partie sommitale du Mont-Ventoux n'est pas pour l'instant un facteur de régression. La progression de la pinède de pins à crochets peut constituer une menace potentielle pour certaines stations.

Mesures de conservation :

Il n'y a pas aujourd'hui de mesure urgente de gestion à mettre en œuvre pour garantir la pérennité des populations du Silène de Pétrarque. La canalisation et la sensibilisation des visiteurs sur le sommet du Mont-Ventoux constituent toutefois des mesures globales de précaution nécessaires. Une éventuelle adaptation de la pression pastorale sur certains secteurs pourra également être envisagée en cas de forte évolution vers une fermeture des milieux par la pinède de pins à crochets.



LIENS & OUVRAGES À CONSULTER

Parc satural S. M. A. E. M. V. Rearve de Blosphère

Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux 830, av. du Mont-Ventoux 84200 Carpentras

C 04 90 63 22 74 ☑ accueil@smaemv.fr

smaemv.fr



Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles

34, av. Gambetta 83400 Hyères

C 04 94 16 61 40 ☑ siege@cbnmed.fr

cbnmed.fr

Rédaction:

Virgile NOBLE / CBNMed

Relecture:

Catherine CHAMBIGE / CBNMed, Anthony ROUX / SMAEMV

Cartographie:

Guilhem DEBARROS / CBNMed

Création graphique:

Anthony ROUX / SMAEMV, d'après une mise en page de Sébastien GARCIA / I PO PACA

Réalisation SMAEMV, 2016

Pour en savoir plus

- 💲 http://flore.silene.eu/
- \$\text{https://inpn.mnhn.fr/espece/cd nom/161281}

Bibliographie

FERRARINI E. & CECCHI O., 2001 – Nuove specie del genere "Silene" (Caryophyllaceae) delle Alpi apuane, dell' Appennino centrale (Italia) et della Francia meridionale. Webbia 56 (2): 241-263.

GIRERD B., 2002 – Silene petrarchae Ferrarini & Cecchi, endémique du mont Ventoux (Vaucluse). Monde Pl. 476 : 15.

GIRERD B., HAUREZ J., 2016 – Flore du Ventoux. De 1500 m au sommet. Les éditions du Toulourenc, Esprit des Lieux, Brantes. 190 p

TERRACOL J. & al., 2008 - Inventaire des peuplements de la Réserve Biologique Intégrale du Mont-Ventoux, phase initiale. Rapport scientifique. ONF.

TERRACOL J. & al., 2006 - Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux. Rapport de présentation en vue de la création de la Réserve et premier plan de gestion 2007-2021. ONF.

PALISSE M. & TERRACOL J., 2010 - Etude pour une compréhension générale des phénomènes et pour le suivi de l'évolution floristique de couloirs d'avalanches. ONF.

ROUX JP. & TERRACOL J., 2012 - Suivi de la recolonisation des couloirs d'avalanche. Réserve Biologique Intégrale (RBI) du Mont Ventoux. Deuxième inventaire. ONF.

MARTIN-GOUSSET L. & TERRACOL J., 2016 - Description des habitats et évaluation de leur dynamique au sein de la RBI du Mont Ventoux. ONF/AgroParisTech.

DOMINGUEZ M. & al., 2002 - Aménagement de la forêt communale de Bedoin. ONF.

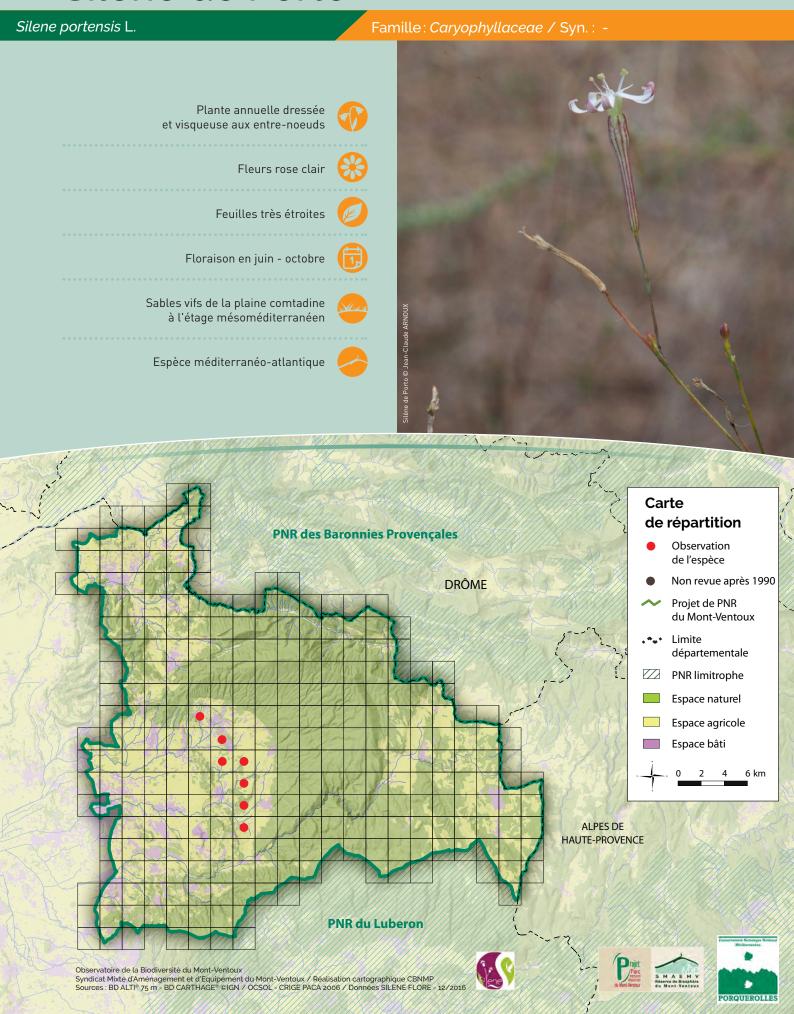
TERRACOL J. & al., 2005 - Aménagement de la forêt domaniale du Toulourenc. ONF.

TERRACOL J. & al., 2016 - Aménagement de la forêt domaniale du Mont Ventoux. ONF.

MONTESINOS B., 2012 - Analyse de l'évolution des milieux ouverts du site Natura 2000 du mont Ventoux. Proposition et application d'un cadre scientifique et technique. SMAEMV. 26 p.

BARTHELD R., 2017 - Analyse de l'évolution des milieux ouverts du site Natura 2000 du mont Ventoux. Etude synchronique des effets du pâturage. SMAEMV. 112 p.

Silène de Porto





Les pétales, plutôt blanchâtres ou rose-clair sur le dessus et rougeâtres en dessous, sont fendus en deux à leur extrémité.

© Jean-Claude ARNOUX

• Éléments d'identification :

C'est une petite plante herbacée annuelle, d'environ 30-40 cm, à tige grêle, papilleuse, pruineuse et ramifiée vers le haut, visqueuse aux entre-nœuds.

Les feuilles sont très étroites (linéaires) montrant des marges et des nervures couvertes d'aspérités (scabres).

Les fleurs sont regroupées en une inflorescence paniculée très lâche et irrégulière. Les pétales, plutôt blanchâtres ou rose-clair sur le dessus et rougeâtres en dessous, sont fendus en deux à leur extrémité. Le calice, en forme de massue, est glabre, parcouru de nervures rouges et montre des dents ciliées et arrondies.

Les fruits sont des capsules subglobuleuses.

Confusions possibles :

La forme des fleurs et des calices est caractéristique du genre *Silene*. Il existe peu de risques de confusion avec les autres espèces annuelles de ce genre sauf peut-être avec *Silene inaperta*. Cette dernière est une espèce rarissime qui vient d'être redécouverte dans le Vaucluse et qui affectionne aussi les sables. Elle présente toutefois des pétales inclus, dépassant à peine du calice et donc peu visibles.



-BIOLOGIE

Habitats de l'espèce :

Cette espèce qui affectionne les sites sablonneux primaires (sables très meubles et légèrement acides) ensoleillés et arides s'observe généralement dans des pelouses riches en espèces annuelles où la concurrence végétale est faible, beaucoup plus rarement dans des milieux secondaires comme d'anciennes carrières d'exploitation de l'ocre.

Comportement:

C'est une espèce annuelle pionnière qui semble pouvoir persister longtemps sous forme d'une banque de graines dans le sol pour s'exprimer lorsque les conditions (pluies et mouvements du sable) lui sont favorables.



-AIRE DE RÉPARTITION

Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale):

Le Silène de Porto est présent en Afrique du nord, au Maroc (subsp. maura Emberger & Maire) et, en Europe (subsp. portensis), dans tout l'ouest de la péninsule Ibérique (Espagne et Portugal) et en France où il montre une répartition bipolaire atlantique et méditerranéenne. Dans l'ouest, il longe le littoral atlantique jusqu'au Morbihan et en région méditerranéenne, il s'observe dans le bassin du Rhône au sens large (Drôme provençale, Vaucluse, Gard) et en Languedoc (Hérault). En Corse, sa présence reste à confirmer.



C'est une plante qui s'observe généralement dans des pelouses riches en espèces annuelles où la concurrence végétale est faible.

© Jean-Claude ARNOUX

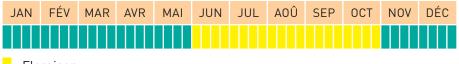
-CONNAISSANCES SUR LE MONT-VENTOUX



Altitude :

200 - 350 m

Phénologie :



Floraison

Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

Un bel ensemble de populations s'observe dans les limites du projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux, dans le bassin de Carpentras, suivant les affleurements sableux de Crillon-le-Brave et Bédoin jusqu'à Mormoiron et Villes-sur-Auzon.



Les feuilles sont très étroites montrant des marges et des nervures couvertes d'aspérités (scabres).

© Jean-Claude ARNOUX

• Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

La connaissance sur la répartition de cette espèce a fortement évolué ces vingt dernières années et l'on peut considérer aujourd'hui que la majeure partie des populations ont été identifiées. L'espèce semble assez stable dans ses populations mais aucun élément ne permet de définir précisément une tendance.



Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

Il n'existe pas de suivi spécifique sur cette espèce dans les limites du projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux.

CONSERVATION -



> Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Habitats-Faune-Flore	-	Europe	Non évaluée	NE
Convention de Berne	-	France	Non évaluée	NE
Protection nationale	-	Région	Vulnérable	VU
Protection régionale (PACA)	Article 1	Sources: UICN, listes rouges		
Autre(s) statut(s) en PACA				
Espèce déterminante ZNIEFF				



© Jean-Claude ARNOUX

Le Silène de Porto se maintient pour l'instant dans de bonnes conditions en piémont du Mont-Ventoux dans un vaste secteur où les populations sont nombreuses et parfois très fournies. Il n'y est pas globalement menacé dans la mesure où il existe souvent dans des sites où la maîtrise foncière est assurée. Marginalement, quelques menaces potentielles peuvent se faire jour pour les stations situées en bordure de parcelles cultivées ou dans des carrières dont la destination serait redéfinie (Bédoin par exemple avec des activités de loisirs).

Mesures de conservation :

Le maintien des populations du Silène de Porto passe par la protection de son biotope qui reste très localisé et de surface réduite et donc par des mesures visant à éviter toute transformation dans l'usage des terres et toute dégradation.



- LIENS & OUVRAGES À CONSULTER

Pour en savoir plus

- \$\text{https://inpn.mnhn.fr/espece/cd nom/123597}

Bibliographie

BOREL L. & DEVAUX J.-P., 1969 - Etude écologique de quelques peuplements psammophiles de Provence. Ann. Fac. Sci. Marseille 42 : 35-49.

CROZE T., 2013 - Sables du Comtat Venaissin : contribution floristique. Bull. Soc. Bot. Vaucluse 22 : 12-21.

CROZE T., 2014 - Les Sablières, une île continentale subdésertique unique et fragile aux confins du Vaucluse. Quel avenir pour ce patrimoine biogéologique d'exception ? (Bédoin/ Crillon-le-Brave ; France). Bull. Soc. Bot. Vaucluse 23 : 25-45.



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux

830, av. du Mont-Ventoux 84200 Carpentras

4 04 90 63 22 74 ☑ accueil@smaemv.fr





Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles

34. av. Gambetta 83400 Hyères

4 04 94 16 61 40 ☑ siege@cbnmed.fr

cbnmed.fr

Rédaction:

Virgile NOBLE / CBNMed

Catherine CHAMBIGE / CBNMed, Anthony ROUX / SMAEMV

Cartographie:

Guilhem DEBARROS / CBNMed

Création graphique:

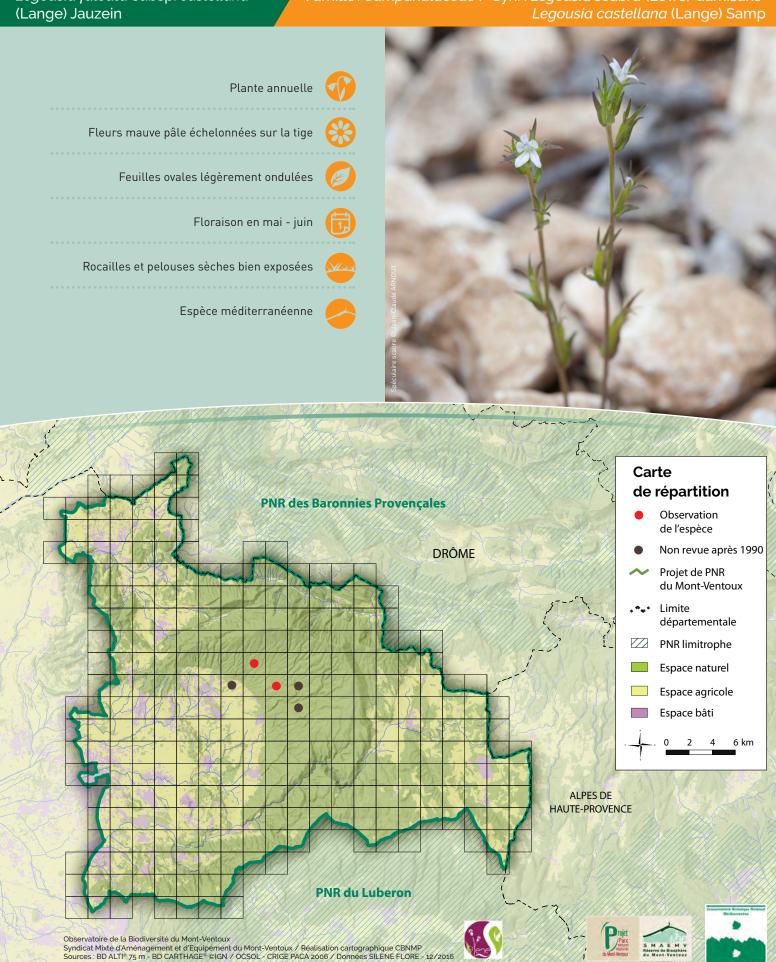
Anthony ROUX / SMAEMV, d'après une mise en page de Sébastien GARCIA / LPO PACA

Réalisation SMAEMV, 2016

Spéculaire scabre

Legousia falcata subsp. castellana

Famille: Campanulaceae / Syn.: Legousia scabra (Lowe) Gamisans





Éléments d'identification :

C'est une espèce annuelle dressée, assez élevée (jusqu'à 50 cm), parfois ramifiée dès la base, hérissée de poils raides lui donnant une teinte grisâtre. Les feuilles sont ovales et peu ondulées, plus larges à la base. Les fleurs, mauve pâle et de taille très variable, sont échelonnées sur les tiges

sur plus de 8 cm. Le calice entoure la corolle par des sépales linéaires aigus. Les fruits sont des capsules dressées, souvent rétrécies au sommet.

Confusions possibles :

La subsp. castellana peut être difficile à distinguer du type (subsp. falcata) car les différences ne sont pas absolues et des introgressions possibles. Toutefois, la subsp. falcata n'a jamais été observée avec certitude dans le Vaucluse. La Spéculaire hybride (Legousia hybrida (L.) Delarbre) peut également prêter à confusion mais celle-ci présente des fleurs toutes groupées au sommet des tiges, formant une inflorescence courte.



Les fleurs mauve pâle sont échelonnées sur les tiges. © Jean-Claude ARNOUX



- BIOLOGIE

Habitats de l'espèce :

Cette petite espèce se développe sur des replats rocheux ou au sein de pelouses sèches rocailleuses, sur des substrats calcaires bien exposés

Comportement:

C'est une espèce annuelle pionnière d'expression très irrégulière. Elle peut ne pas apparaître certaines années ou au contraire germer en quantité d'autres années, sans que l'on n'ait réellement identifié les causes de ce phénomène.



Elle se développe sur des replats rocheux ou au sein de pelouses sèches rocailleuses. © Jean-Claude ARNOUX

AIRE DE RÉPARTITION

Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

La Spéculaire scabre a une aire de répartition couvrant une grande partie du bassin méditerranéen depuis Chypre et la Grèce jusqu'à la péninsule Ibérique, en passant par la Sardaigne et la Corse. En Afrique du nord, elle n'est connue que du Maroc et de la Tunisie. On la retrouve enfin sur l'île de Madère. En France continentale, elle est très localisée et se rencontre dans les Hautes-Pyrénées, l'Aude, les Pyrénées-Orientales, l'Hérault, localement dans la vallée du Lot en Ariège et enfin dans le Vaucluse (Mont-Ventoux).



Altitude :

500 - 950 m

Phénologie:



▶ Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

Dans le Vaucluse, on ne connaît actuellement la Spéculaire scabre que sur le versant sud du Mont-Ventoux, sur la commune de Bédoin (Combe Curnier, Jas des Landérots, Collet de Robin). Elle n'a pas été revue récemment vers la Fontaine de Canaud, lieu de sa première découverte au XIXème siècle dans le département.



Les feuilles sont ovales et peu ondulées, plus larges à la base.

© Jean-Claude ARNOUX

Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

La station de la combe de la Canaud n'a jamais été retrouvée malgré de très nombreuses recherches. La petite station des Landerots a très certainement aujourd'hui disparu à cause de l'embroussaillement du site. Mais cela reflète très probablement un état des connaissances plutôt qu'une réelle régression.









Etudes et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

Cette espèce a fait l'objet de prospections ciblées répétées et donc d'une veille sur ses rares stations. L'espèce est suivie actuellement par l'Office National des Forêts dans le cadre de la réalisation des Plans d'Aménagements Forestiers.

-CONSERVATION -



Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Habitats-Faune-Flore	-	Europe	Non évaluée	NE
Convention de Berne	-	France	Non évaluée	NE
Protection nationale	Annexe 1 (sous <i>Legousia</i> castellana Sampaio.)	Région	En danger	EN
Protection régionale (PACA)	-	Sources: UICN, listes rouges		

Autre(s) statut(s) en PACA

Espèce déterminante ZNIEFF



© Jean-Claude ARNOUX

L'évolution de la végétation peut temporairement réduire les milieux potentiellement favorables à la Spéculaire scabre. Cependant, ils restent nombreux sur le versant sud du Mont-Ventoux.

Mesures de conservation :

Il n'y a actuellement aucune mesure de gestion à mettre en œuvre pour cette espèce. Une meilleure compréhension de sa biologie serait par contre souhaitable pour mieux évaluer sont statut de conservation.



LIENS & OUVRAGES À CONSULTER

Pour en savoir plus

- \$\text{http://flore.silene.eu/}
- \$\text{https://inpn.mnhn.fr/espece/cd nom/137171}

Bibliographie

OLIVIER L., GALLAND J.-C., MAURIN H., ROUX J.-P., 1995 - Livre rouge de la flore menacée de France : Tome 1 - Espèces prioritaires. Collection patrimoines naturels. Disponible içi : https://inpn.mnhn.fr/docs/LR_FCE/livrerouge1.pdf

DOMINGUEZ M. & al., 2002 - Aménagement de la forêt communale de Bedoin. ONF.



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux 830, av. du Mont-Ventoux 84200 Carpentras

C 04 90 63 22 74
☑ accueil@smaemv.fr

smaemv.fr



Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles

34, av. Gambetta 83400 Hyères

C 04 94 16 61 40 ☑ siege@cbnmed.fr

cbnmed.fr

Rédaction:

Virgile NOBLE / CBNMed

Relecture:

Catherine CHAMBIGE / CBNMed, Anthony ROUX / SMAEMV

Cartographie:

Guilhem DEBARROS / CBNMed

Création graphique:

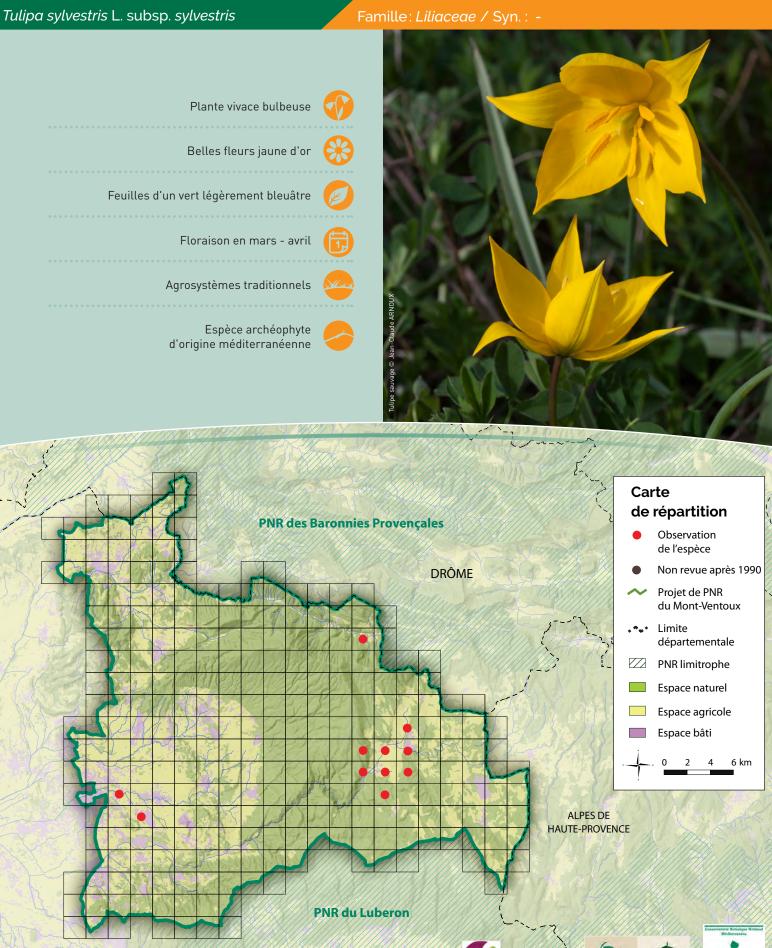
Anthony ROUX / SMAEMV, d'après une mise en page de Sébastien GARCIA / LPO PACA

Réalisation SMAEMV, 2016

Tulipe sauvage

Observatoire de la Biodiversité du Mont-Ventoux

Syndicat Mixte d'Amenagement et d'Equipement du Mont-Ventoux / Réalisation cartographique CBNMP
Sources : BD ALTI* 75 m - BD CARTHAGE* ©IGN / OCSOL - CRIGE PACA 2006 / Données SILENE FLORE - 12/2016





Les fleurs sont grandes, d'un beau jaune d'or et composées de 6 tépales aigus. © Jean-Claude ARNOUX

• Éléments d'identification :

C'est une plante herbacée vivace à partie souterraine développée (bulbe) montrant des tiges florales glabres, dressées, de 20-60 cm.

Les trois ou quatre feuilles sont insérées directement au niveau du bulbe et donc regroupées à la base des tiges. Elles sont lancéolées et d'un vert glaucescent.

Les fleurs sont grandes (3 à 5 cm), d'un beau jaune d'or et composées de 6 tépales aigus : les 3 internes larges et concaves et les 3 externes plans et souvent lavés de verdâtre à l'extérieur.

Le fruit est une capsule trigone de 3 cm environ.

Confusions possibles :

Dans le périmètre du projet de Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux, seule la Tulipe du Midi (*Tulipa sylvestris* subsp. *australis*) peut prêter à confusion mais elle se développe dans des milieux bien différents (pelouses rocailleuses), fleurit plus tard et montre une coloration rouge nette sur le revers des tépales.



-BIOLOGIE

▶ Habitats de l'espèce :

On trouve la Tulipe sauvage dans des milieux secondaires frais et ensoleillés : bordures de cultures sarclées (vignes, vergers, lavanderaies), parfois au sein de champs de céréales, sur les bords de chemins. Elle peut aussi se retrouver, plus rarement, dans des prairies de fauche ou en bordure de petits cours d'eau (ripisylves).

▶ Comportement :

C'est une espèce vivace développant un bulbe souterrain (géophyte). Elle possède une forte capacité de multiplication végétative par production de bulbilles autour des bulbes qui semble être son mode de dissémination principal. Ce phénomène produit des colonies de nombreux jeunes pieds ne fleurissant pas ou peu. Le travail du sol accentue la dissémination en détachant les bulbilles et favorise la floraison. Un individu adulte peut rester à l'état végétatif durant plusieurs années.



On la trouve dans des milieux secondaires frais et ensoleillés : bordures de cultures sarclées, parfois au sein de champs de céréales, sur les bords de chemin.

© Jean-Claude ARNOUX



- AIRE DE RÉPARTITION

Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

L'aire d'origine de la Tulipe sauvage est réduite au sud de l'Italie, la Sicile et la Sardaigne. De là, elle s'est naturalisée dans une partie de l'Europe centrale et du nord. En France, elle est aussi en grande partie naturalisée (Bretagne, Massif central, sud-ouest) mais son indigénat est parfois discuté en particulier pour la région méditerranéenne française où sa présence est certainement très ancienne (archéophyte). L'espèce au sens large incluant en particulier la subsp. australis se répartit sur tout le bassin méditerranéen jusqu'à la Turquie et les zones steppiques du nord de la mer Noire.

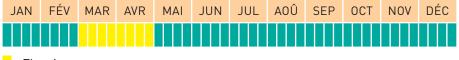
-CONNAISSANCES SUR LE MONT-VENTOUX



Altitude :

140 - 800 m

Phénologie :



Floraison

Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

Une grande partie des individus de la Tulipe sauvage se concentrent dans le bassin de Sault-Monieux où l'espèce est relativement commune et disséminée en de nombreuses sous-populations. Ailleurs, les populations sont très ponctuelles et isolées. À Savoillans, presque tous les individus se concentrent en bordure d'une unique parcelle agricole. Il en est de même à Carpentras près de Boudale.



Le fruit est une capsule trigone de 3 cm environ.

© Jean-Claude ARNOUX

Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

Les populations du bassin de Sault-Monieux sont abondantes et montrent de nombreux individus. Elles ne semblent pas aujourd'hui en voie de régression prononcée.









Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

Il n'existe pas de suivi spécifique sur cette espèce si ce n'est une veille du Conservatoire botanique national méditerranéen, plus ou moins régulière, sur les principales populations.

- CONSERVATION -



> Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Habitats-Faune-Flore	-	Europe	Non évaluée	NE
Convention de Berne	-	France	Non évaluée	NE
Protection nationale	Article 1	Région	Quasi menacée	NT
Protection régionale (PACA)	-	Sources: Ul	CN, listes rouges	
Autrale) statutle) on PACA				

Espèce messicole en PACA



© Jean-Claude ARNOUX

La principale menace provient des modifications des techniques culturales, du recours aux herbicides mais surtout des changements d'usage des terres. Bien qu'elle fasse preuve d'un grand dynamisme et puisse survivre de nombreuses années dans les friches délaissés par l'agriculture ou sur des talus de bords de routes et de chemins, le maintien des pratiques est primordial.

Mesures de conservation :

Toute mesure encourageant le maintien d'une agriculture raisonnée est bénéfique pour ce taxon. La cohérence des mesures sera à rechercher en se plaçant dans le cadre de mise en œuvre du plan d'actions régional pour la conservation de la flore messicole en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une vigilance particulière devra être portée sur les populations isolées (Savoillans, Carpentras).



- LIENS & OUVRAGES À CONSULTER

Projet SMAEMV

Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux 830, av. du Mont-Ventoux 84200 Carpentras

८ 04 90 63 22 74 ☑ accueil@smaemv.fr

smaemv.fr



Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles

34, av. Gambetta 83400 Hyères

\$\cdot\$ 04 94 16 61 40 **\$\siege@cbnmed.fr**

cbnmed.fr

Rédaction:

Virgile NOBLE / CBNMed

Relecture:

Catherine CHAMBIGE / CBNMed, Anthony ROUX / SMAEMV

Cartographie:

Guilhem DEBARROS / CBNMed

Création graphique:

Anthony ROUX / SMAEMV, d'après une mise en page de Sébastien GARCIA / LPO PACA

Réalisation SMAEMV, 2016

Pour en savoir plus

- \$\tag{\flore.silene.eu/}
- https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/142006
- \$\text{http://www.cen-paca.org/index.php?rub=3&pag=3_14_1messicoles}
- http://tulipessauvages.info/

Bibliographie

HUC S., 2015 - Plan d'action régional de la flore messicole de Provence-Alpes-Côte d'Azur (2015-2017). Rapport d'étude. Conservatoire botanique national alpin. Disponible ici : www.cen-paca.org/images/3.../messicoles/HUC_S_2015-PR_ messicoles_PACA.pdf

PRUDHOMME J., 1996 - Etude des Tulipes de France et de Suisse [A survey of French and Swiss species of Tulipa]. Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon, 65(9): 284-295. Disponible ici: http://www.persee.fr/doc/linly_0366-1326_1996_num_65_9_11137